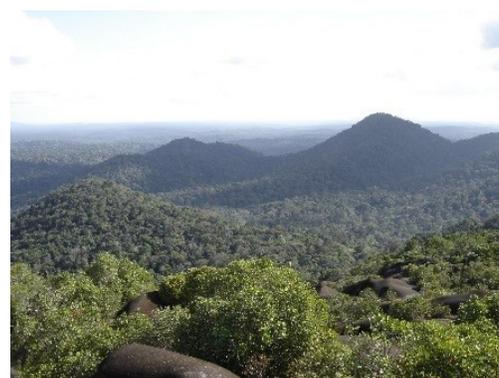
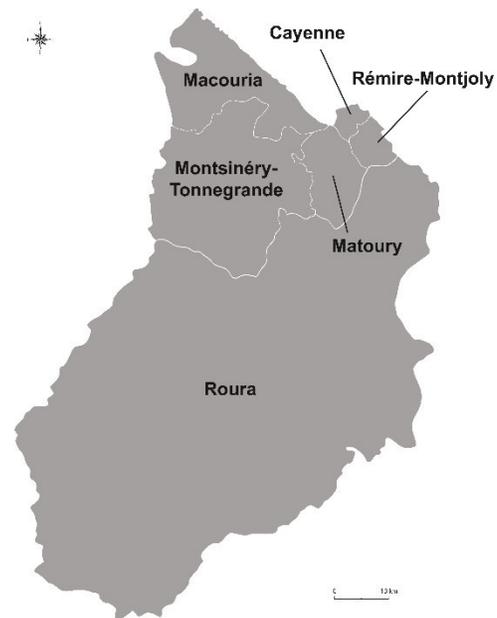
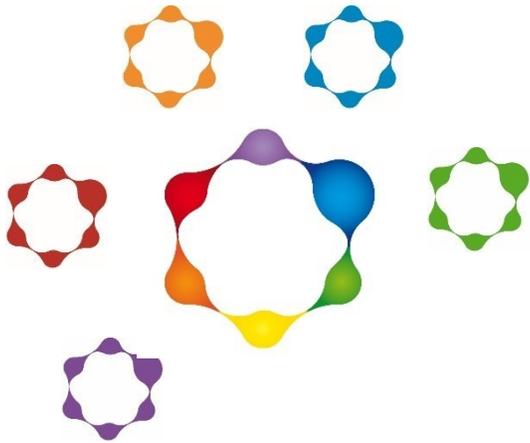


# La Mobilité sur le territoire de la CACL

23/11/2021





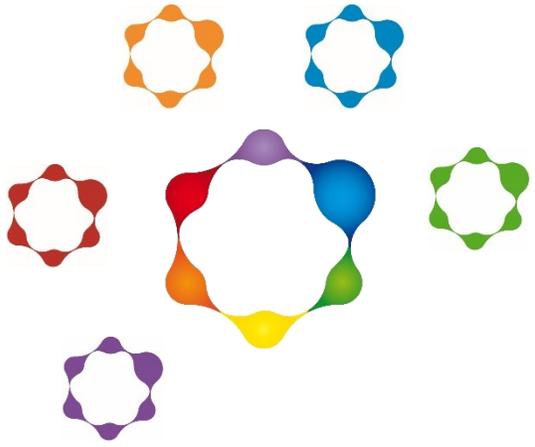
## Sommaire

- 🌸 Le contexte
- 🌸 En bref: portrait de l'agglomération mobile
- 🌸 Le réseau *Agglo'bus*:
  - Le transport scolaire
  - Le transport urbain
  - Le transport périurbain
- 🌸 Les projets phares:
  - Le TCSP
  - Les navettes fluviomaritimes
- 🌸 Les actions en faveur des modes doux
- 🌸 Questions diverses



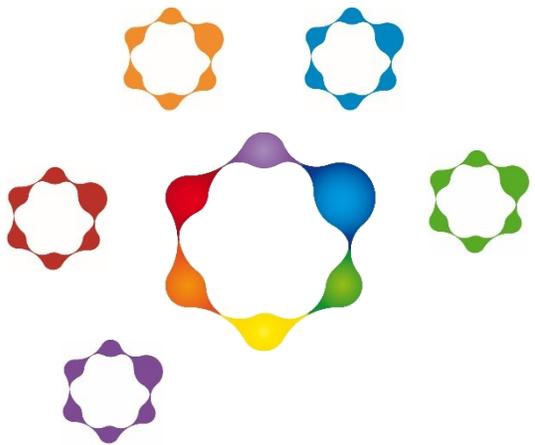
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU CENTRE LITTORAL

l'agglomération



- ❁ **La Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL) a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2012 (*arrêté préfectoral du 23 décembre 2011*).**
- ❁ **Elle se substitue à Communauté de Communes du Centre Littoral (CCCL) qui avait été créée par arrêté préfectoral le 9 juin 1997.**
- ❁ **Les six communes membres de la CACL sont :**
  - CAYENNE
  - MATOURY
  - REMIRE-MONTJ OLY
  - MACOURIA
  - MONTSINERY-TONNEGRA/ROURA





- ❁ Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, la **CACL est, de droit, devenue l'organisme compétent pour organiser le transport de voyageurs** sur les six communes membres de son territoire.
  
- ❁ **La CACL s'est substituée de plein droit pour les missions de transport :**
  - aux communes membres
  - au Département pour les services de transports scolaire et interurbain effectués sur le territoire de la CACL
  - au SMTC

## En Bref... la CACL, une agglo mobile



### A l'horizon 2024 :

- ❁ Mise en service de 2 lignes de BHNS (Maringouins/ Mont-Lucas via le Vieux de Port de Cayenne) sur 10 km de TCSP + redéploiement du réseau urbain
- ❁ 10 km de pistes cyclables le long du TCSP
- ❁ Mise en service d'une 1<sup>ère</sup> ligne fluviomaritime entre Montsinéry-Tonnégrande et Cayenne via Soula et Pointe Liberté opérée avec 2 navettes de 50 places
- ❁ 3 parkings relais (Soula, Pointe Liberté et Maringouins) et 3 PEM



### En 2021 :

- ❁ 204 lignes de transport scolaire dont deux lignes de transport fluvial
- ❁ 9 lignes de transport urbain
- ❁ 6 lignes de transport périurbain

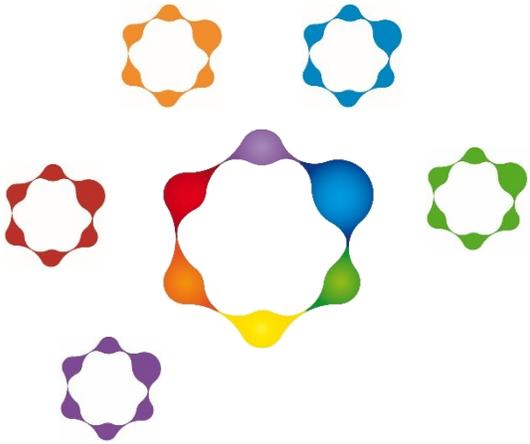
### A l'horizon 2030:

- ❁ L'extension du TCSP sur Matoury et Rémire-Montjoly + 10 km de pistes cyclables
- ❁ La mise en service d'une 2<sup>ème</sup> ligne fluviomaritime entre Roura et Montjoly/Rémire-





## Le transport périurbain pour desservir les quartiers plus diffus

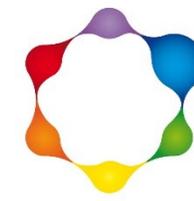
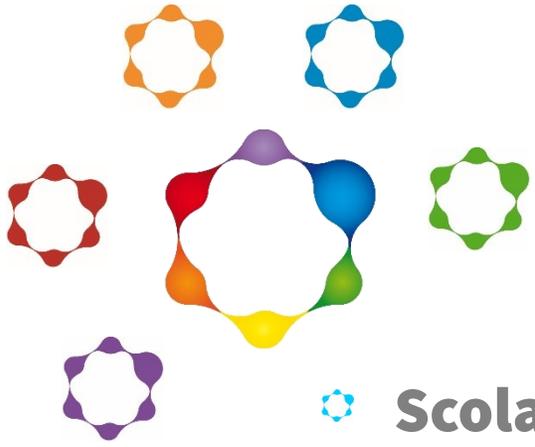


### 6 lignes de transport périurbain : 1 000 voyageurs/jour

- ❁ Ligne n°A Matoury (Family Plaza)/ Macouria/ Matiti (selon les fréquences)
- ❁ Ligne n°B Cayenne / Rémire-Montjoly
- ❁ Ligne n°D Matoury (église)/ Roura / Kaw (à la demande)
- ❁ Ligne n°E Matoury (boucle 1 = église ; boucle 2 = Family Plaza)/ Montsinéry-Tonnégrande
- ❁ Ligne n°F Matoury (église)/ Concorde/ Aéroport
- ❁ Ligne n°M Inter-quartiers Matoury



Un réseau en cours de modernisation avec l'installation de la billettique sur les lignes du périurbain pour une interopérabilité sur le réseau urbain et périurbain.

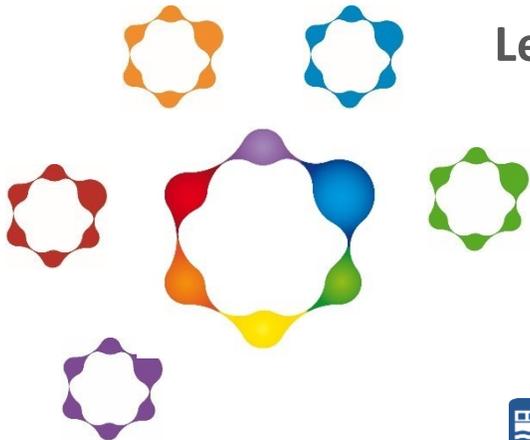


COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

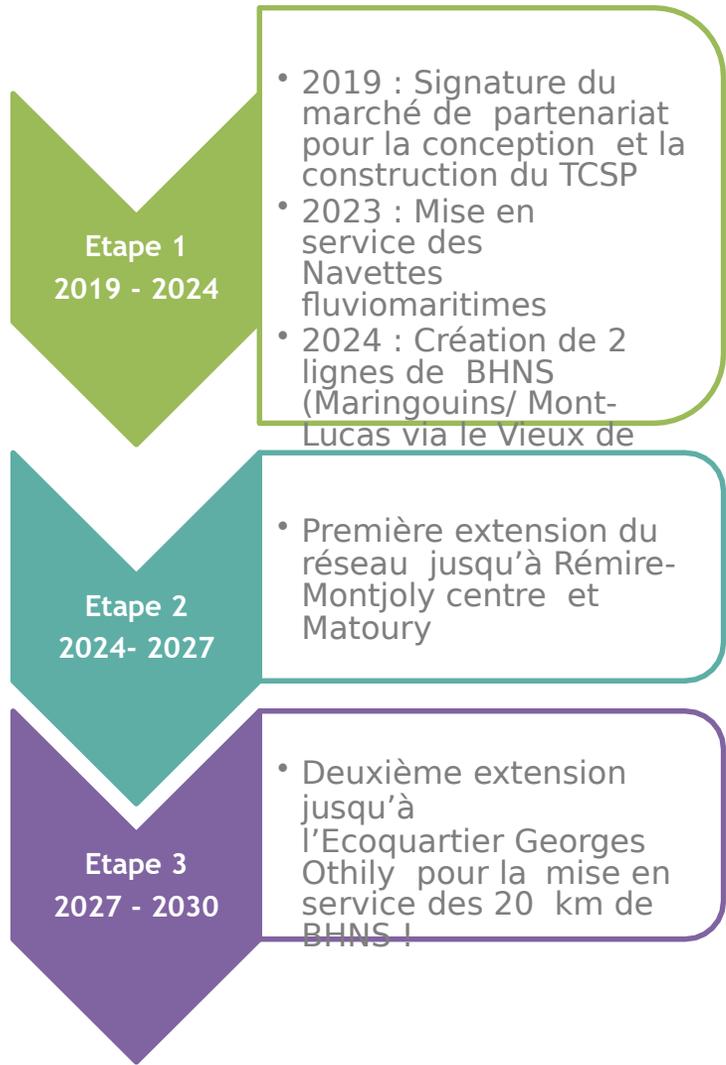
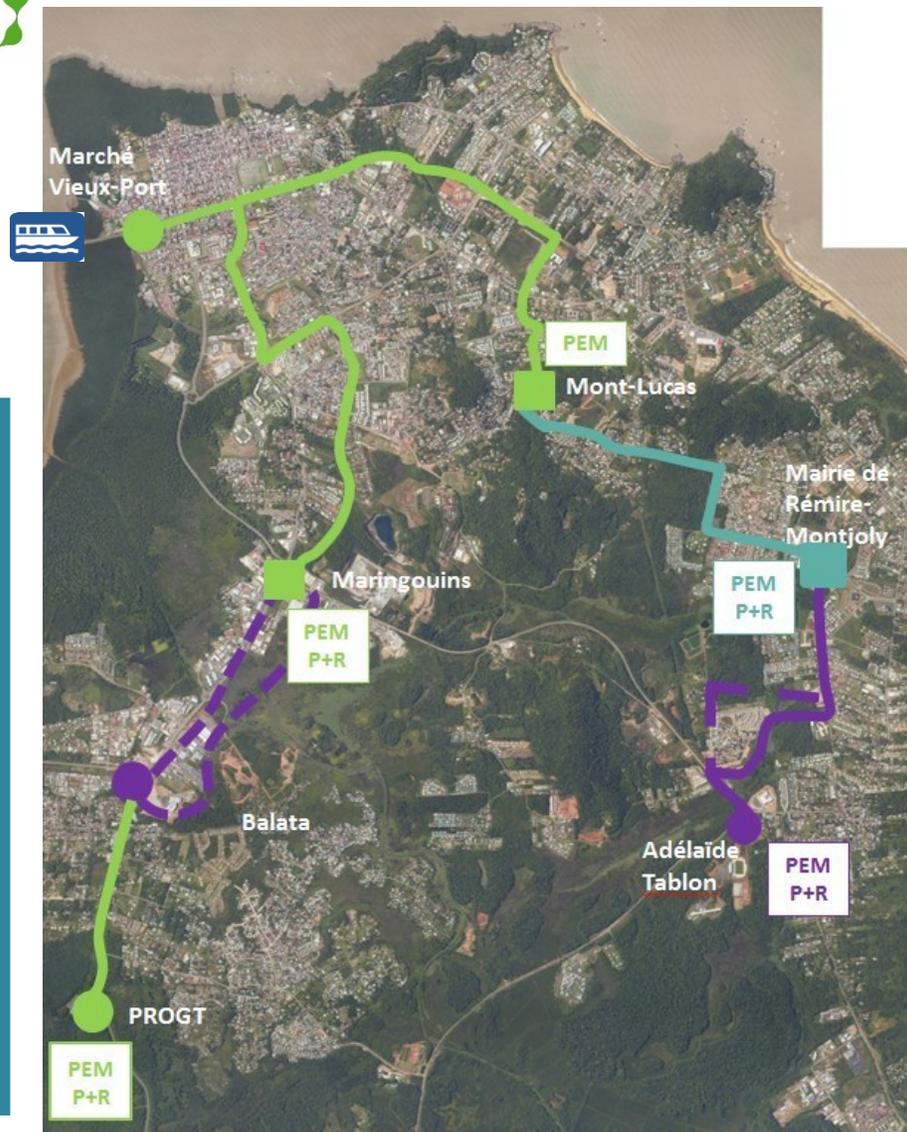
- ❁ **Scolaire : plus de 11 000 élèves transportés/ jour et 204 lignes dont**
  - 2 Lignes fluviales
  - 15 lignes de transport spécialisé
- ❁ **Mise en place de la billettique scolaire en décembre 2021 afin de sécuriser le transport et disposer de données statistiques nous permettant d'optimiser le réseau scolaire.**

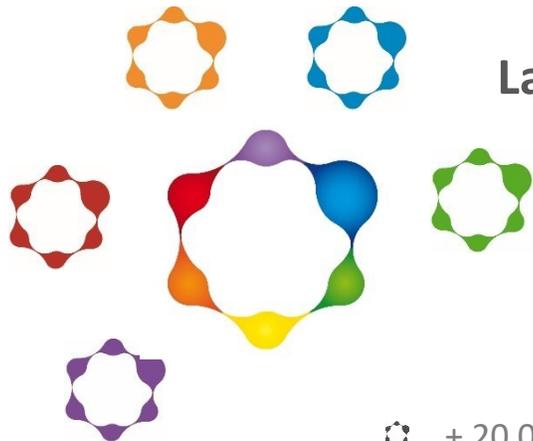




# Le TCSP : la colonne vertébrale du réseau de transport en commun de l'agglomération

- Enjeux :**
- Améliorer l'offre en transport en commun
  - Répondre aux besoins en mobilité existants et futurs dus à la croissance démographique
  - Desservir les futurs projets d'aménagement urbain tels que les OIN
  - Structurer l'évolution des conditions de mobilité dans l'agglomération autour d'un réseau de transport refondu
  - Juguler l'augmentation du trafic automobile et décongestionner les axes routiers





## La première phase du TCSP en un clin d'œil



- ⊗ + 20 000 voyageurs/ jour
- ⊗ + 10 km de pistes cyclables
- ⊗ 40 établissements scolaires desservis (écoles primaires, collèges et lycées)
- ⊗ Desserte directe du Marché, de l'Hôpital André Rosemon, de l'Université de Guyane, du Jardin Botanique...
- ⊗ 30% de réduction des émissions de gaz à effet de serre
- ⊗ Interopérabilité avec les tous les types de transport y compris la future navette fluviale



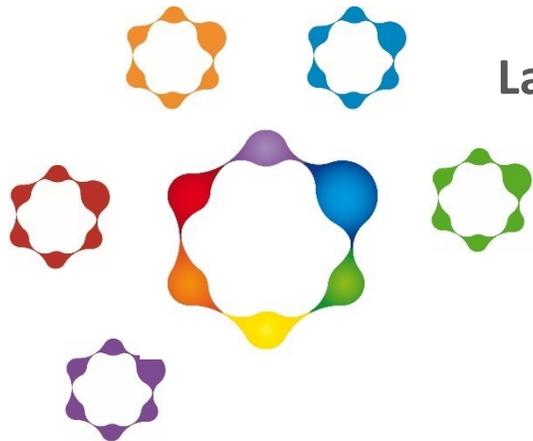
**Ligne A** ———  
5,6 km – 13 stations

**Ligne B** ———  
5,6 km – 11 stations

**2 pôles d'échange multimodal PEM**

**1 parc-relai P**

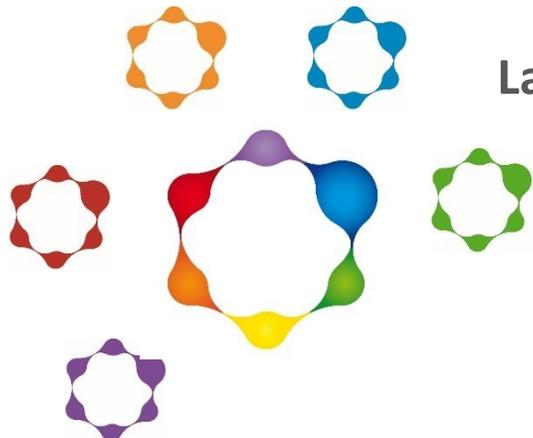
**1 centre de maintenance et de remisage CMR**



## La première phase du TCSP : un plan de financement consolidé !



- 20,1M€ de subventions Etat  et 40M€ de subventions au titre du FEDER 
- Le reste à charge de la CACL est de 106,7M€ 
- Un plan de financement privé est apporté par le titulaire du marché de partenariat.
- Les principaux postes de dépenses sont les suivants :
  - 135 M€ de travaux dans le cadre du marché de partenariat 
  - 15 M€ de travaux connexes notamment la mise en œuvre des mesures de compensation environnementale
  - 11 M€ d'acquisitions foncières
  - 5,8 M€ de conduite d'opérations
- Le montant de la 1<sup>ère</sup> phase du TCSP s'élève à 166,8M€ et les phases suivantes sont évaluées à ce stade à 125 M€.
- Des phases 2 et 3 pour lesquels la CACL est lauréate de l'appel à projets pour un montant de 7 millions d'euros.



## La Navette fluviale : une nouvelle offre de transport

La création d'une ligne régulière Montsinéry-Tonnégrande (bourg) - Macouria (Soula, Pointe Liberté) - Matoury (Le Larivot) - Cayenne de transport public de voyageurs intégrée au réseau de la CACL selon les modalités suivantes :

- ❁ **2 navires de 50 passagers** : l'un entre le bourg de Montsinéry et le vieux port de Cayenne et l'autre entre Macouria (Soula et Pointe Liberté) et Cayenne (Vieux Port)
- ❁ **Une Délégation de Service Public de type concessif pour l'exploitation** : elle sera mise en œuvre en Délégation de Service Public de type concessif (construction/acquisition des bateaux et exploitation) pour une durée assez longue permettant l'amortissement des coûts de construction des navires (10 à 15 ans)



## Les services envisagés : les coûts

### ❁ Investissement (navettes):

- évalué à 1,73 M€ pour les 2 navires (montant 2018), avec investissements complémentaires pour l'exploitation et options
- Avec défiscalisation 30% et subventions 300 k€
- **Coût net investisseur 911 k€ pour 2 navires**

### ❁ Charges d'exploitation:

- Equipage à 2 personnes. Personnel total : 10 p.
- Carburant, maintenance selon itinéraires et h. moteur.
- **Soit un total de charges de 951 k€ /an**

### ❁ Fréquentation:

- 198 000 pax en moyenne selon démographie, données CACL nb de voyages / habitant et taux report modal
- **Soit un chiffre d'affaires de 366 k€ / an en moyenne**

### ❁ Le besoin de contribution de la CACL représente en moyenne 585 k€/an soit 2,95 € / pax.



# L'agglomération s'engage dans une réelle politique en faveur des modes actifs

La part modale de déplacement

à vélo de 2013 à ... **2028**

► vers un doublement de la pratique

4 %

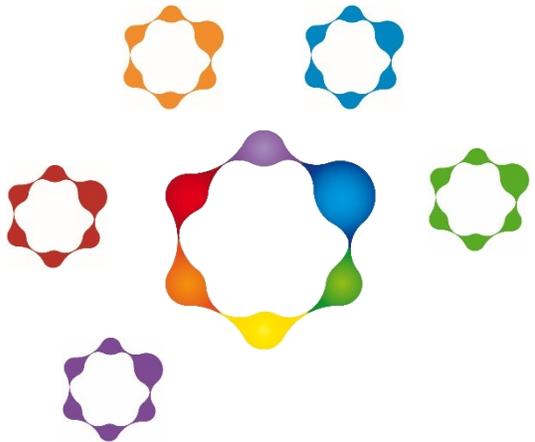
Essentiellement des scolaires et des captifs ► le vélo est un mode subi, souvent le seul moyen de déplacement

7 %

Faire du vélo une vraie solution de mobilité

- Sécuriser et conforter les usagers actuels
- Conquérir de nouvelles cibles





# Les services qui seront développés sur le territoire de la CACL

ÊTRE ENCOURAGÉ - STIMULÉ

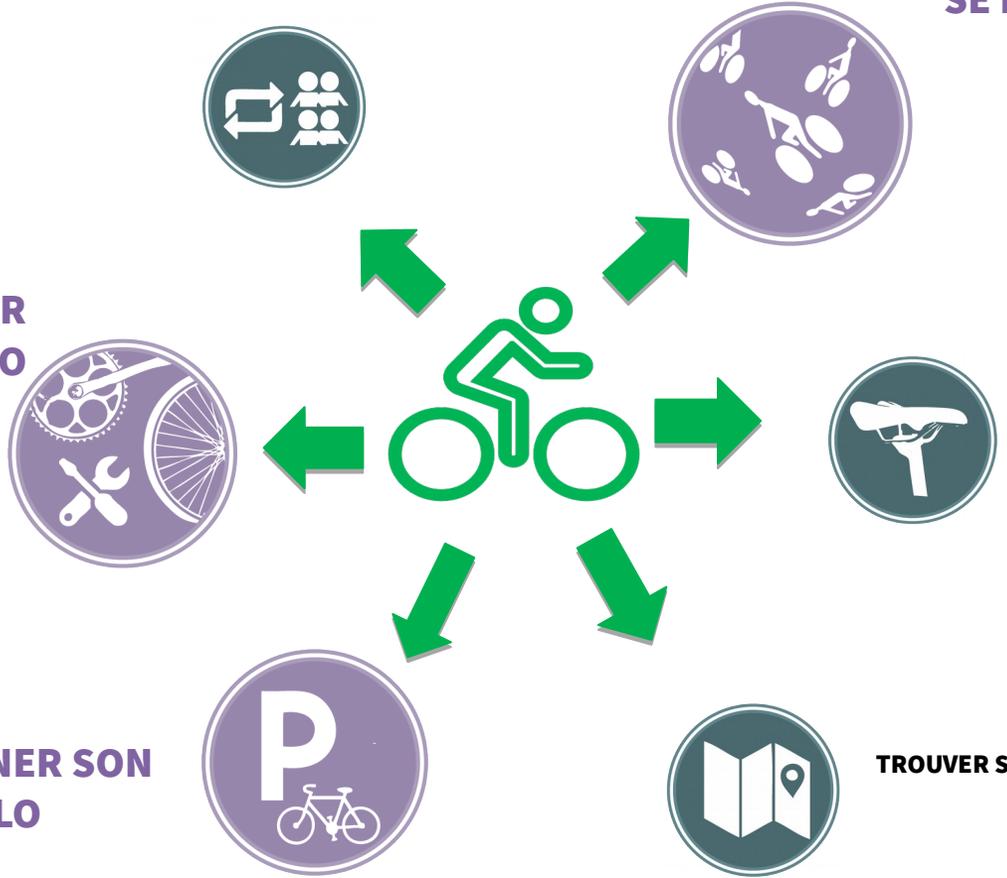
SE PROCURER UN VÉLO

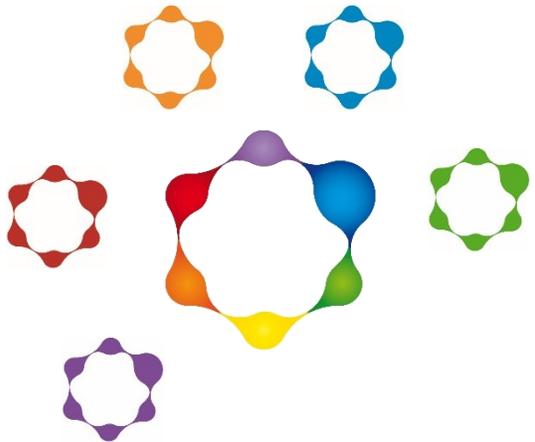
RÉPARER ET ENTRETENIR SON VÉLO

SAVOIR FAIRE DU VÉLO

STATIONNER SON VÉLO

TROUVER SON CHEMIN





# Le réseau du schéma cyclable

**153 km d'aménagements proposés  
directement par le schéma cyclable**

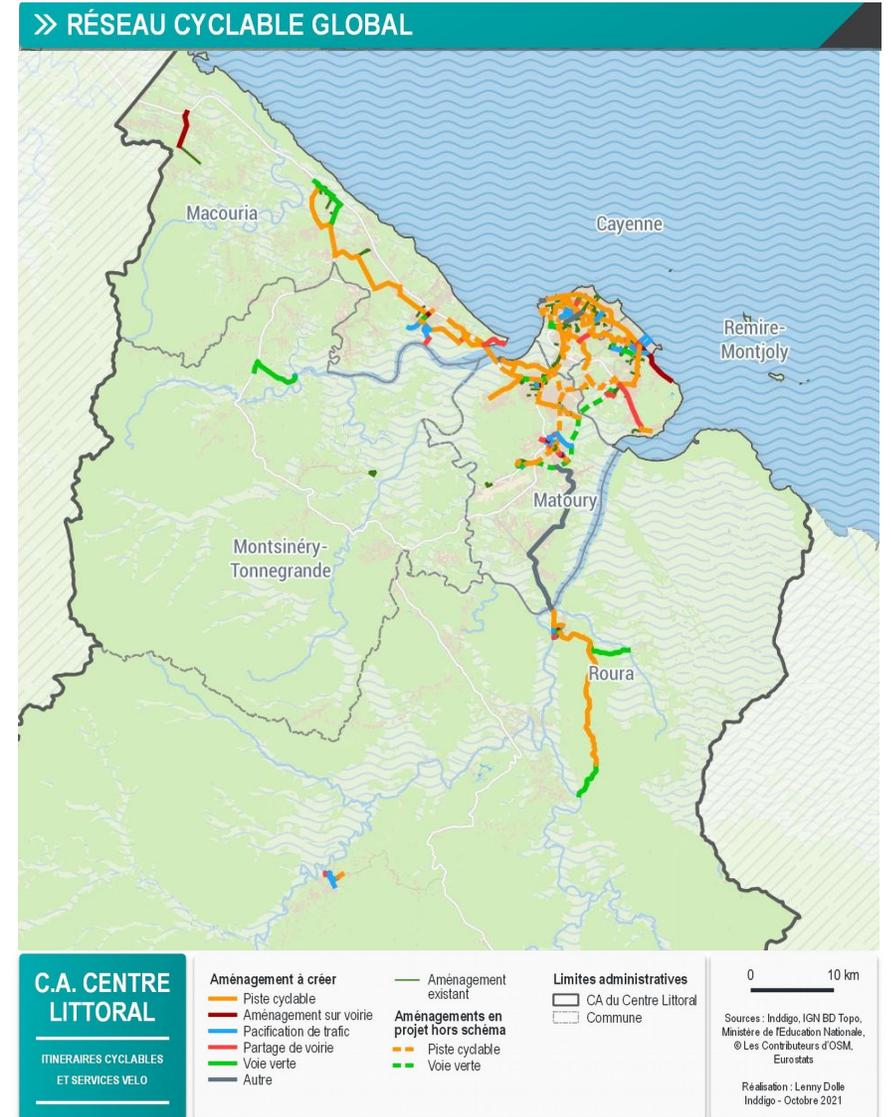
**39 km de projets additionnels portés par  
CACL, DGTM et CTG**

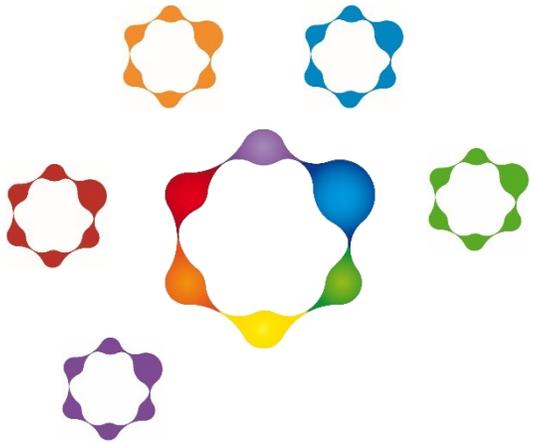


**Un réseau global à terme de 192  
km**

Une continuité cyclable assurée de  
Roura à Tonate, avec un réseau dense  
sur l'île de Cayenne

Aménagements ponctuels sur bourgs et  
quartiers excentrés : Cacao, Montsinéry,  
Matiti





**Merci de votre attention**

